

LES NOTES DE LA CCD

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement



RETOUR SUR LE FORUM DÉSERTIF' ACTIONS 2015

Désertif'actions 2015 : un appel inédit de la société civile pour la prise en compte des terres dans les changements climatiques

Désertif'actions 2015 (D'a15) est le forum international de la société civile sur la dégradation des terres face au changement climatique. Il a réuni à Montpellier plus de 300 acteurs du développement international, représentant 57 pays du 10 au 13 juin 2015.

Dès le mois d'avril 2015, un premier recueil des points de vue des acteurs de la lutte contre la désertification a été mené par le biais de 13 ateliers pays (Burkina-Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Inde, Iran, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, région MENA, Tchad, Tunisie) qui ont réuni plus de 400 personnes, et la tenue d'un e-forum en trois langues (français, anglais, espagnol) ayant comptabilisé 380 inscrits représentant 46 pays. Au total l'événement a touché directement environ 7000 personnes et plus de 30 000 si l'on inclut la campagne de sensibilisation basée sur les dessins de presse relayés par la Convention des

Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD).

Le forum de Montpellier lui-même a permis d'enrichir la production dans les pays à la lumière de 28 contributions en plénière issus d'une grande variété d'acteurs (ONG, collectivités locales, scientifiques, Nations unies, bailleurs de fonds) et une dizaine d'ateliers de travail portant sur trois axes thématiques : « Dégradation des terres et changement climatique », « Synergie entre les conventions de Rio », « Enjeux d'une société civile plurielle et organisée ». L'ensemble de ces phases de travail ont permis d'aboutir à des recommandations et des positions partagées, reprises dans le compte rendu final (voir plus loin). Une déclaration finale de la manifestation a été rédigée et validée collectivement. Elle met en avant les principales prises de position des participants.

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DE D'A15 :

« [...] Les participants de Désertif'actions 2015 ont mis en évidence les liens indéniables entre la dégradation des terres, l'environnement global et le développement, avec la stabilité et la sécurité internationales. Dans un contexte d'impacts présents et futurs du réchauffement des températures, la question des terres dans les négociations du changement climatique apparaît comme un sujet à rendre prioritaire. [...] »

« [...] Les participants de D'a15 alertent la communauté internationale sur la nécessité de disposer de terres suffisantes en quantité et en qualité pour répondre au besoin de nourrir une population évaluée à 9 milliards de personnes en 2050 et l'obligation d'augmenter la production agricole d'environ 70 % au plan mondial et même de 100 % dans les pays en développement; ceci alors que la dégradation des terres risque de réduire la production vivrière de 12 % dans les 25 prochaines années, allant dans certaines régions jusqu'à 50 % sous l'effet additionnel du changement climatique [...] »

« [...] Les participants de D'a15 à Montpellier conviennent et concluent qu'afin de stimuler la gestion durable et la restauration des terres ainsi que la prévention des conflits fonciers, une bonne gouvernance de la terre doit être la règle. Pour assurer la bonne gouvernance, les "Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale" et les "Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires" élaborées par le Comité des Nations unies pour la sécurité alimentaire mondiale doivent servir de base aux gouvernements, investisseurs, bailleurs de fonds, au secteur privé et à la société civile. [...] »

FORUM
INTERNATIONAL



Désertif'actions

La société civile se mobilise - Montpellier / 10-13 JUIN 2015

1. Pour D'a15, la terre et l'agriculture doivent rester au centre des préoccupations !

COMMENT PROMOUVOIR CETTE SYNERGIE INDISPENSABLE AUX TROIS CONVENTIONS ET LA METTRE EN ŒUVRE ?

Les triplées de Rio et la synergie



D'a15
Montpellier 2015
Desertif Actions

QUELQUES CHIFFRES

- « Les zones sèches et arides comptent pour **41 %** de la surface terrestre émergée dont **10 à 20 %** sont déjà fortement dégradées. » (UNCCD)
- « L'agriculture, la déforestation et le changement d'affectation des terres sont responsables de **24 %** de émissions de gaz à effets de serre. » (GIEC)
- « Dans certaines régions africaines déjà fortement affectées par la désertification, le changement climatique menace de réduire de **50 %** la production agricole. » (GIEC)

Les trois Conventions issues de Rio ont été établies pour faire face à trois problèmes environnementaux majeurs : les changements climatiques, la perte de biodiversité et la désertification qui constituent des obstacles au développement durable. C'est donc bien de leur mise en œuvre synergique que va dépendre leur efficacité.

Les terres¹, au centre des préoccupations, que l'on s'intéresse à la désertification, au climat ou à la biodiversité, doivent être cet élément fédérateur de la synergie entre les conventions. Elles constituent le lien fondamental entre les préoccupations environnementales, le développement, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DE D'A15 :

« Les participants suggèrent une coopération plus opérationnelle entre les parties prenantes à tous les niveaux, notamment au niveau national via l'établissement de comités nationaux pour une mise en œuvre intégrée des conventions. »

« Les participants dénoncent l'irresponsable et persistante sous-évaluation de la question des terres et de l'agriculture dans les négociations sur le changement climatique. »

CITATIONS DES PARTICIPANTS

« Vous êtes les gardiens de la terre »

Annick Girardin
Secrétaire d'État
au Développement et à la Francophonie

« La déclaration de Niamey demande que figure dans l'accord de Paris la question de la restauration des terres, compte tenu de leur potentiel (stockage du carbone, pratiques d'adaptation au CC, etc. »

Adamou Chaifou,
Ministre de l'Environnement du Niger

¹ Le terme « terres » représente ici l'ensemble des écosystèmes et des agrosystèmes dans toutes leurs composantes : sol, eau, biodiversité ; etc., leurs processus de fonctionnements, leurs modes d'utilisation et d'appropriation par les sociétés.



**QUELQUES MOTS D'AURÉLIE CEINOS (CARE-FRANCE)
SUR LA PLACE DES TERRES DANS LES NÉGOCIATIONS
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Pourquoi les questions des terres et d'agriculture sont-elles les grandes oubliées des négociations sur le climat ?

Les questions de terres ou d'agriculture sont très sensibles car elles concernent à la fois la réduction des émissions et l'adaptation. En effet, l'agriculture est un des secteurs les plus sensibles aux impacts du changement climatique mais aussi l'un des plus émissifs notamment lorsque l'on inclut les émissions liées à la déforestation. Chaque pays, suivant ses ressources et ses modes de production et d'alimentation aborde ainsi ces questions sous un angle différent. Pour une grande partie des pays en développement, la priorité est donc à l'adaptation alors que les pays industrialisés souhaitent parler de réductions des émissions notamment pour essayer de contraindre les pays émergents à avancer sur cette question. Devant les difficultés à se mettre d'accord sur les sujets à traiter, l'agriculture a longtemps été mise de côté.

Quelles sont les dernières avancées concernant l'agriculture dans les négociations ?

Après plusieurs années de blocage, il a été décidé de lancer un programme de travail sur l'agriculture en 2014 pour faire avancer le débat.

Quatre ateliers doivent être organisés entre 2015 et 2016 : (i) Système d'alerte précoce et plan de contingence pour répondre aux événements extrêmes et leurs effets – désertification, sécheresse, etc. ; (ii) Évaluation des risques et vulnérabilités des systèmes agricoles aux différents scénarios climat ; (iii) Identification des mesures d'adaptation des systèmes agricoles & (iv) Identification et évaluation des pratiques et technologies agricoles qui permettent d'améliorer la productivité, la sécurité alimentaire et la résilience. Les deux premiers se sont tenus en juin 2015 et les deux prochains auront lieu en juin 2016.

Sur le plan politique, ces premiers ateliers ont permis de restaurer un peu de confiance entre les gouvernements sur ce sujet épineux. Un rapport résumant les discussions sera prêt en décembre mais malheureusement aucune discussion n'a eu lieu sur les recommandations pour l'accord de Paris.

Sur le plan technique, plusieurs pays (mais trop peu) ont rappelé l'importance et la difficulté de mettre en place des services/alertes utiles aux agriculteurs/éleveurs. On reste sur un discours reflétant trop peu les besoins des agricultures familiales des pays en développement – il n'y a par exemple pas eu de discussion sur les différents modèles d'agriculture et leurs différences en termes de vulnérabilités et de capacité d'adaptation. La question du genre a aussi été oubliée. On attend donc que ces sujets soient abordés en juin 2016.

Qu'est ce qui a été produit à D'a15 et que l'on doit porter à Paris sur ce sujet ?

Plusieurs recommandations de D'a15 sont très pertinentes dans le cadre de la définition de l'accord de Paris. Si je ne devais en retenir que quelques-unes, je dirai que c'est que l'accord doit respecter des principes de bases qui ont été définis par le passé par différentes instances des Nations unies, et, notamment, les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale adoptées par le Comité sur la sécurité alimentaire, en mai 2012.

Enfin, des financements doivent être mis à disposition des petits agriculteurs, premières victimes des changements climatiques et de la faim pour s'adapter. Les négociations climat doivent en tenir compte.

2. Terres, agriculture et climat : une complexe réalité

LA CLIMATE-SMART AGRICULTURE (CSA)²

Le concept de CSA s'appuie sur trois piliers simultanément : la sécurité alimentaire, l'adaptation aux changements climatiques, et l'atténuation des impacts sur les changements climatiques. Ce concept valise n'apporte rien d'extrêmement nouveau, mais les organisations de la société civile ne peuvent pas l'ignorer : il conditionne de plus en plus l'orientation des politiques de développement. Il occulte l'important, à savoir la mise en débat des modèles agricoles du futur, et ne doit pas éloigner les acteurs des préoccupations du terrain.

Certes, l'agriculture doit être intelligente face au climat, mais dans les zones sèches, c'est grâce aux systèmes s'appuyant sur les principes de l'agroécologie qu'elle peut l'être !

Et l'apparition de la CSA n'y change rien !

LA LAND DEGRADATION NEUTRALITY (LDN)

Ce concept nous dit implicitement que la dégradation des terres ne peut pas être stoppée ! Il propose donc d'associer à la lutte contre la dégradation des terres, des mécanismes de restauration des terres dégradées. Il pose cependant la question de l'équivalence des milieux (dégradés et restaurés). Remettre la question des terres au plus haut niveau de l'agenda international (objectif de développement durable par exemple) est aujourd'hui essentiel, afin d'opérationnaliser et engager des actions dans ce domaine.

En outre, derrière le concept de CSA lui-même, l'Alliance globale pour la CSA (GACSA) a été créée, afin de constituer officiellement une plateforme pour le partage de connaissances et d'expériences. Pourtant, cette dernière année, via la mise en oeuvre de groupes de travail dédiés, il semble que la GACSA ait étendue son champ d'action à la mobilisation de financements dédiés, et la création d'un environnement politique favorable à la CSA. Mais les inquiétudes sont fortes face à la place de l'agrobusiness et des multinationales dans cette Alliance³, dont 60 % sont issues du secteur des engrais et des intrants chimiques⁴. En conséquence, de nombreuses oppositions ont été exprimées en termes de modèles agricoles promus.

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DE D'A15 :

« Les participants insistent sur le fait que les nouveaux concepts tels que la CSA et la LDN doivent d'abord être au service des communautés locales [...] »

CITATIONS DES PARTICIPANTS

« Il ne faut pas que ces concepts soient des concepts de verdissement ! »

**Akambi Is Deen, Eco-Bénin,
Réseau Climat et Développement**



² La commission Climat & développement et la commission Agriculture et alimentation ont réalisé une fiche de décryptage et de recommandations sur la GACSA : <http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Fiche-ACSA-CCD-C2A.pdf>

³ Pour aller plus loin : <http://www.climatesmartagconcerns.info/>

⁴ Plus d'informations ici : <http://www.trocaire.org/sites/trocaire/files/resources/policy/cidse-climate-smart-agriculture.pdf>



QUELQUES MOTS DE LAURENT LEVARD (GRET) SUR LA PLACE À DONNER À SES NOUVEAUX CONCEPTS

Comment investir dans cette succession de nouveaux concepts : CSA, LDN, etc. sans perdre de vue la nature profonde des problèmes ?

De nouveaux concepts peuvent contribuer à améliorer la prise de conscience et la mobilisation de la communauté internationale pour agir. Mais, il faut rester vigilants, car ils peuvent aussi être un moyen pour certains acteurs pour redonner une légitimité à des modèles de développement fortement critiqués (par exemple, le concept de CSA est très flou et l'on voit des multinationales de l'agrobusiness s'en saisir pour promouvoir un modèle productiviste et basé sur les OGM), ou encore pour s'emparer de nouvelles terres au détriment de populations locales (risque du concept de LDN). La société civile ne doit pas céder à la mode et doit défendre ses propres concepts qui ont fait leur preuve, comme celui de l'agriculture paysanne et familiale ou de l'agroécologie. Dans le même temps, elle doit mettre en garde les pouvoirs publics et les organisations internationales contre les possibles effets pervers de la promotion de certains concepts.

La société civile peut-elle contribuer à clarifier et encadrer la traduction de ces nouveaux concepts en recommandations opérationnelles, et comment ?

En matière agricole, la priorité doit être celle du renforcement des agricultures paysannes et familiales et à leur transition vers des modèles d'agriculture écologique. C'est la recommandation fondamentale qui doit être faite. C'est en effet ainsi que, non seulement on fera réellement face aux défis du changement climatique (atténuation et adaptation) et de la dégradation des sols, mais aussi que l'on favorisera un véritable développement économique et social (sécurité alimentaire, génération de revenus et d'emplois, diminution des inégalités sociales) de l'ensemble des pays où la population agricole est importante, voire majoritaire. Une focalisation exclusive sur une thématique (changement climatique, carbone du sol, etc.) en oubliant le reste ne pourrait qu'avoir des impacts indirects sociaux et environnementaux désastreux, y compris par rapport à ces mêmes thématiques si par exemple les populations paysannes appauvries migrent dans de nouvelles régions pour y déboiser le couvert végétal.

Quelle position la société civile doit-elle tenir face à cette Alliance ?

De nombreuses organisations de la société civile dénoncent cette alliance où les entreprises multinationales et leurs soutiens ont un poids prépondérant, qui se construit en marge du système des Nations unies et qui repose sur une définition tellement floue de « l'agriculture intelligente face au climat » qu'elle pourrait ouvrir la porte au recyclage vert du modèle productiviste promu par l'agrobusiness.

3. Des voix pertinentes à mobiliser en zone aride : agroécologie et agropastoralisme

Dans les zones arides, le changement climatique se traduit par une augmentation des contraintes et de la variabilité climatique et une fréquence accrue d'événements extrêmes (sécheresses, pluies diluviennes, etc.). Or ces phénomènes impactent fortement les ressources naturelles (l'eau, les sols, les plantes, les animaux, les paysages et les écosystèmes) et les moyens de production (pertes de récoltes, mortalité accrue des animaux, dégradation des terres, etc.).

AGROÉCOLOGIE

Les pratiques agroécologiques permettent de contrebalancer, au moins partiellement, certains de ces effets, en jouant sur :

- la rétention d'eau dans les sols,
- la lutte contre l'érosion,
- l'augmentation de la fertilité des sols, etc.

La combinaison de différentes pratiques agissant à différents niveaux (sur les sols, les plantes, les animaux, etc.) et à différentes échelles (parcelle, exploitation, territoire) constitue un facteur d'adaptation important au changement climatique, tant du point de vue technique que social et économique. Elle permet aux agriculteurs d'être plus résilients face aux changements climatiques⁵.

Le pastoralisme est un système s'appuyant sur les principes de l'agroécologie.

Ils sont interconnectés et doivent être valorisés pour lutter face au changement climatique, à la dégradation des terres, à la pauvreté et à l'insécurité !

PASTORALISME

Il doit être reconnu à sa juste valeur car il :

- permet une grande résilience face au changement climatique,
- valorise des écosystèmes non exploitables par l'agriculture en zones arides,
- représente une part non négligeable du PIB de nombreux pays.

Mais il souffre :

- d'un défaut d'investissement public ou privé et de l'absence de politiques dédiées,
- d'une non-reconnaissance, entre autres foncière, qui l'affaiblit considérablement.

Cela doit changer !

QUELQUES MOTS DE KATIA ROESCH (AVSF) SUR LES LIENS ENTRE AGROÉCOLOGIE ET PASTORALISME

Quels sont les grands défis à relever pour faire considérer l'agroécologie et le pastoralisme comme des modèles pertinents face aux changements climatiques et les faire promouvoir par les politiques internationales ?

L'agroécologie et l'agropastoralisme sont des activités qui ont des atouts majeurs en termes d'enjeux environnementaux, économiques, sociaux et d'adaptation aux changements climatiques. Il convient alors de mieux comprendre, et mieux diffuser leurs atouts auprès des jeunes et des décideurs politiques, pour reconnaître, conserver et transmettre ces savoirs et savoir-faire. De plus, il est urgent de mettre en place des modes de gouvernance participatifs au niveau local pour la gestion concertée et l'accès aux ressources, associant tous les acteurs et en prenant en compte les droits coutumiers. Enfin, tout ceci ne sera pas possible sans des mécanismes de financement dédiés (ex. aide à l'installation, investissements publics pour l'accès à l'eau et aux services de santé « One health⁶ »).

Qu'est ce qui doit absolument être porté à la COP21 parmi les recommandations majeures produites à D'a15 ?

La recommandation qui correspond le mieux à ce thème dans la déclaration finale est la suivante : « Il est d'intérêt général et urgent de mettre en œuvre des politiques publiques qui intègrent l'agroécologie, l'agropastoralisme, et qui protègent et encouragent l'agriculture familiale en garantissant le droit à l'alimentation défini par les Nations unies. Ceci en particulier pour engager la réhabilitation d'urgence de 500 millions d'hectares de terres dégradées disponibles ».

⁵ La commission Climat & développement a rédigé une note sur les Agricultures familiales pour la COP20 de Lima : <http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Agricultures-familiales-FR.pdf>

⁶ Plus d'informations sur le concept de One health : <http://www.onehealthinitiative.com/about.php>



4. Insécurité et migrations : la face cachée de la dégradation des terres

Les dégradations environnementales, causées par les facteurs climatiques et les activités humaines, conduisent à une dégradation généralisée des ressources naturelles, des capacités de production agricole et des conditions de vie des populations. Les dégradations environnementales et l'insécurité alimentaire sont sources de conflits, pouvant déstabiliser des régions entières. En outre, la perte de productivité des terres menace les capacités d'adaptation des populations locales, les poussant parfois jusqu'à l'abandon de leurs terres et l'exode. Ces perturbations entraînent insécurité alimentaire, sociale et migration des populations, avec des risques d'instabilités dans les régions de départ et les régions d'arrivée.

QUELQUES CHIFFRES

- « La dégradation des terres est liée à **60** émeutes d'origine alimentaire qui se sont produites dans plus de 30 pays du monde, en 2008 » (UNCCD)
- « On estime à **60 millions** les personnes supplémentaires qui vont venir augmenter les 25 millions de réfugiés dits écologiques existants en Afrique d'ici 2020 » (UNCCD)

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DE D'A15 :

« Les participants rappellent que la dégradation des terres agit sur l'insécurité alimentaire et l'insécurité globale. »

QUELQUES MOTS DE PATRICE BURGER (CARI) SUR LES LIENS ENTRE TERRES, MIGRATIONS & SÉCURITÉ

En quoi la question des terres influe sur les problèmes d'insécurité et de migration ?

Les terres, plus généralement les ressources naturelles dont le sol est le fondement et que recouvre ce terme, constituent pour un tiers de l'humanité – et parmi eux une majorité des plus pauvres – le support de leur système de production et souvent de leur mode de vie. Leur dégradation équivaut à une remise en cause de la ressource vitale pour leur économie de base à commencer par la sécurité alimentaire ; cette dégradation entraîne elle-même des perturbations dans le fonctionnement social. Lors de crises importantes (sécheresses, inondations ou d'autres catastrophes d'ordre social comme la mauvaise gouvernance foncière), l'instabilité qui s'installe fait le lit de l'insécurité ; si celle-ci perdure et que tout avenir semble compromis, la migration s'impose comme une stratégie de survie. Cette situation n'est pas nouvelle et de tous temps les migrations ont été des stratégies de survie ou d'adaptation face à un environnement écologique, économique ou social, dans lequel l'avenir des générations futures semblait compromis. Dans un monde organisé de telle manière que les migrations sont considérées comme un problème, la question des terres et des écosystèmes et de leur maintien en bon état de fonctionnement, est un défi auquel il est indispensable d'apporter une réponse alors que cela a été trop longtemps négligé.

Quelles recommandations produites à D'a15 devons-nous porter à la COP21 ?

L'impact négatif des activités humaines sur les terres a atteint des seuils alarmants. Cette situation va tout simplement rompre les équilibres déjà instables entre populations et territoires dans de nombreux lieux du monde dont l'Afrique Sahélienne. Pour lutter contre ces phénomènes et donc limiter les migrations dues à la dégradation des terres, il s'impose de ré-investir dans la lutte contre la dégradation autant que la restauration pour reconstituer, ou tout au moins empêcher la ruine, du capital naturel fondateur dont nous disposons, à savoir les terres. Au niveau physique, l'investissement dans la lutte contre la dégradation des terres et dans la restauration des terres dégradées doit se faire via des techniques agroécologiques capables de rétablir la fertilité et la vie des sols. Une telle gestion offre en plus l'avantage de réduire les émissions des gaz à effet de serre (contribution à l'atténuation), de stocker une bonne part du carbone excédentaire et d'accroître la sécurité alimentaire. C'est une solution triplement gagnante.

Une telle action ne peut avoir du succès que si l'accès aux facteurs de production et aux ressources naturelles est garanti par des droits ; ceci exige des réformes foncières qui elles-mêmes ne peuvent voir le jour sans un système de gouvernance démocratique. Ces actions étant du domaine de l'intérêt général et du bien commun, la coopération et la solidarité internationale devraient y jouer un rôle via les instruments des Nations unies telles que les Conventions de Rio et leur déclinaison dans les politiques de développement multilatérales et bilatérales.



Le chemin vers Paris (COP21) passe donc par Ankara (COP12) !



QUELQUES MOTS DE VANESSA LAUBIN (GERES) & PATRICE BURGER (CARI) SUR LES PONTS ENTRE LES CONVENTIONS CLIMAT & DÉSSERTIFICATION

La COP21, qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre, à Paris, constitue une étape incontournable dans la lutte contre les changements climatiques car devant déboucher sur un accord universel des 195 Etats parties visant à limiter le réchauffement global à +2°C.

Il est désormais avéré que la lutte contre les changements climatiques ne peut se faire sans les terres qui constituent dans leur ensemble la source de 30 % des émissions et dont la manière de pratiquer l'agriculture recèle un grand potentiel de réduction des émissions et de stockage du carbone. La lutte contre la dégradation des terres est, en effet, un élément essentiel car au centre de nombreuses autres problématiques environnementales (protection des forêts, protection de la biodiversité, sécurité alimentaire, etc.). En ce sens, l'objectif de développement durable 15 (dont le 15.3) va instaurer une nouvelle priorité pour les terres dans le débat international, en particulier sur l'agriculture et aussi instaurer de nouvelles obligations.

De fait, la COP12 du 12 au 23 octobre à Ankara, est un jalon décisif sur la route de l'Accord de Paris 2015 : l'UNCCD s'est saisie d'un passage de la déclaration de Rio+20 « l'avenir que nous voulons » stipulant l'accord des pays pour un monde neutre en matière de dégradation des terres, pour promouvoir le concept de LDN et chercher à le clarifier tout en proposant la création d'un fonds destiné à financer l'investissement. Une décision forte prise à Ankara constituerait un signal positif et encourageant en amont de la COP21.



POUR ALLER PLUS LOIN

Tous les supports de valorisation des résultats de D'a15 sont disponibles sur le site suivant : www.desertif-actions.fr

Vous y trouverez : présentation de D'a15, présentation du contexte international, présentation des axes de travail de D'a15, programme, compte rendu complet (Fr/En), résumé illustré, quelques chiffres clé (Fr, En), ressources bibliographiques sur les trois axes, comptes rendus de chaque atelier pays, synthèse de l'e-forum et des ateliers pays, déclaration finale (En, Fr, Esp), présentations projetées lors des sessions de travail, photos, etc.

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 160 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.
14, passage Dubail 75010 Paris • Tél. : +33 1 44 72 93 72 • www.coordinationsud.org

La **commission Climat et développement** de Coordination SUD travaille sur les liens entre développement et changement climatique. Elle regroupe une vingtaine d'ONG membres de Coordination SUD : **4D, Acting for Life, Action Contre la Faim, AgriSud International, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, Association la Voûte Nubiennne, ATD Quart-Monde, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARE-France, Centre d'Actions et de Réalisations Internationales, CCFD - Terre Solidaire, Electriciens Sans Frontières, Fondation Energies pour le Monde, Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités, Gevalor, GRDR, Gret, Initiative Développement, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Médecins du Monde, Oxfam France, Peuples Solidaires-ActionAid France, Planète Urgence, Secours Catholique-Caritas France.**

Contact commission Climat et développement : Vanessa Laubin, GERES. Email : v.laubin@geres.eu

La publication de cette note a été coordonnée par le CARI. La rédaction de cette note a été assurée par Action contre la Faim, AVSF, CARE France, CARI, CCFD-Terre Solidaire, GERES, Gret, Secours Catholique-Caritas France

Crédits Photos : GERES, AVSF, Nicolas Früh, Sophie Négrier, Eric Aduma, Benjamin Rogez, Agnes Otzelberger